



OFFRE DE MARCHÉ
« **GAZ NATUREL PRIX FIXE 2 ANS** »
CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CONTRAT
D'ACHEMINEMENT ET DE FOURNITURE
DE GAZ NATUREL

REFERENCE DU CONTRAT :

VOS COORDONNEES :

Titulaire :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Co-titulaire :

Nom :

Prénom :

Adresse de correspondance :

CP : Ville :

Tel mobile :

Tel fixe :

E-mail :

OFFRE GAZ NATUREL PRIX FIXE 2 ANS

1 prix du kWh HT fixe

1 prix d'abonnement HT fixe

*Le Service Relevé Confiance pour une facturation
au plus proche de votre consommation.*

Offre valable jusqu'au :

NOUS CONTACTER

SYNELVA

12 rue du Président Kennedy
28110 LUCE

Accueil téléphonique : 02.37.91.80.00

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Accueil physique :

Du lundi au vendredi 8h-12h30/13h30-18h

Courriel : courrier@synelva.fr

Dépannage GAZ : 0800 473 333

ESPACE DE LIVRAISON :

Adresse :

Complément : app n°:

CP : Ville :

N° du Point de Livraison (ou N°PCE 12 chiffres)

Ma Consommation Annuelle de Référence (CAR) :

Date du relevé de compteur :

Relevé du compteur (5 chiffres sur fond noir)

CHOIX MODE DE PAIEMENT

J'opte pour le prélèvement automatique

- Mensuel (Montant fixe sur 10 mois + 2 échéances de régularisation le cas échéant)
- Trimestriel à réception de facture

- J'opte pour le règlement trimestriel à réception de ma facture par chèque, espèces, CB....

Je demande à SYNELVA de devenir mon Fournisseur de Gaz Naturel. La résiliation de mon Contrat avec mon ancien Fournisseur interviendra automatiquement sans aucune interruption de fourniture

Je déclare avoir pris connaissance de l'offre à Prix de Marché « **Gaz Naturel Prix Fixe 2 ans** », des Conditions Générales de Vente, des Conditions Standard de Livraison du Gestionnaire de Réseau de Distribution, les avoir comprises et acceptées.

CODE PROMOTIONNEL:

Signature du titulaire

Signature du co-titulaire :

Cadre réservé à SYNELVA

Fait à LUCE

Le.....

Fait à :

Le :

Les informations concernant les clients et contenues dans les fichiers informatiques de SYNELVA ne sont transmises qu'aux services et organismes expressément habilités à les connaître. Le client peut en demander communication et les faire rectifier le cas échéant conformément à la loi en vigueur sur l'informatique, les fichiers et les libertés (loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004) en adressant un courrier à SYNELVA.

Article L121-19

I. Le consommateur doit recevoir, par écrit ou sur un autre support durable à sa disposition, en temps utile et au plus tard au moment de la livraison :

- 1°- Confirmation des informations mentionnées aux 1° à 4° de l'article L. 121-18 et de celles qui figurent en outre aux articles L. 111-1 et L. 113-3 ainsi que de celles prévues pour l'application de l'article L. 214-1, à moins que le professionnel n'ait satisfait à cette obligation avant la conclusion du contrat ;
- 2°- Une information sur les conditions et les modalités d'exercice du droit de rétractation ;
- 3°- L'adresse de l'établissement du fournisseur où le consommateur peut présenter ses réclamations ;
- 4°- Les informations relatives au service après vente et aux garanties commerciales ;
- 5°- Les conditions de résiliation du contrat lorsque celui-ci est d'une durée indéterminée ou supérieure à un an.

II. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux services fournis en une seule fois au moyen d'une technique de communication à distance et facturés par l'opérateur de cette technique à l'exception du 3°.

III. Les moyens de communication permettant au consommateur de suivre l'exécution de sa commande, d'exercer son droit de rétractation ou de faire jouer la garantie ne supportent que des coûts de communication, à l'exclusion de tout coût complémentaire spécifique.

Article L121-20

Sans préjudice de [l'article L. 121-19-1](#), le professionnel qui contacte un consommateur par téléphone en vue de conclure ou de modifier un contrat portant sur la vente d'un bien ou sur la fourniture d'un service indique au début de la conversation son identité, le cas échéant l'identité de la personne pour le compte de laquelle il effectue cet appel et la nature commerciale de celui-ci.

A la suite d'un démarchage par téléphone, le professionnel adresse au consommateur, sur papier ou sur support durable, une confirmation de l'offre qu'il a faite et reprenant toutes les informations mentionnées au I de [l'article L. 121-17](#).

Le consommateur n'est engagé par cette offre qu'après l'avoir signée et acceptée par écrit ou avoir donné son consentement par voie électronique.

Article L121-21

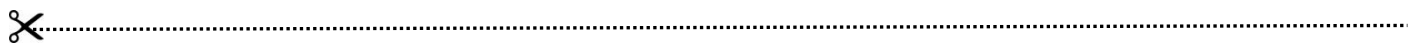
Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux [articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5](#). Toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation est nulle.

Le délai mentionné au premier alinéa du présent article court à compter du jour :

- 1- De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à [l'article L. 121-16-2](#) ;
- 2- De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens. Le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.



LETTRE D ANNULATION DE CONTRAT:

(code de la consommation art L 121.3-art L 121.26)

Si vous souhaitez annuler ce Contrat, il vous suffit de :

- Compléter et signer ce formulaire
- Le renvoyer par lettre recommandée avec accusé de réception,

Au plus tard 14 jours (fériés compris) à partir de la date de signature de votre contrat.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

Adresse :

Déclare annuler mon Contrat n° : « **Gaz Naturel Prix Fixe 2 ans** »



Fait à _____
Le __/__/__
Signature du client